

# FAIRE PLUS, FAIRE MIEUX

Plan d'action gouvernemental  
pour le développement social et culturel  
des Premières Nations et des Inuits  
2017-2022

## PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES LIÉES AUX DÉPENDANCES

Les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives et à la pratique de jeux de hasard et d'argent (JHA) ont des conséquences directes au sein des populations autochtones. Ces conséquences méritent une attention particulière. Parmi elles, notons le nombre de délits commis sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, la surreprésentation des personnes autochtones dans le milieu carcéral, l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, la violence conjugale et familiale, la surreprésentation des enfants et des jeunes Autochtones dans les services de protection de la jeunesse et la déconnexion identitaire chez les jeunes.

Les membres des Premières Nations et les Inuits aux prises avec des dépendances, comme tous les Québécois et les Québécoises, ont accès aux services du réseau de la santé et des services sociaux. Cependant, les organisations autochtones rapportent plusieurs obstacles à la fréquentation des services dans les villes : la méfiance à l'égard des institutions, les mauvaises expériences, la barrière de la langue, les préjugés et le racisme à l'égard des Premières Nations et des Inuits.

Plusieurs initiatives porteuses ont été mises en place par les différents ordres gouvernementaux dans les dernières années. Elles ont mis en lumière la nécessité de poursuivre le travail et de favoriser la collaboration entre les ordres gouvernementaux, les communautés autochtones et le réseau de la santé et des services sociaux.

En juin 2017, le Gouvernement du Québec a publié son *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*. Ce plan d'action marque un changement dans les pratiques du gouvernement. Désormais, toutes les mesures gouvernementales, dans les domaines du développement social et culturel des nations, sont ajoutées à ce plan d'action et ne figurent plus dans les plans d'action sectoriels préparés par les ministères et les organismes gouvernementaux du Québec. En regroupant ses diverses interventions en matière de développement social et culturel autochtone en une seule démarche, le Gouvernement du Québec ambitionne de déployer une action plus cohérente, plus efficace et mieux ciblée.

Ainsi, les mesures suivantes, préparées par l'entremise du Plan d'action interministériel en dépendances 2018-2028, figurent au Plan d'action :

ACTIONS À RÉALISER	MO responsable	MO collaborateur	Axe du Plan d'action
○ <b>1.1.8</b> Mettre en place des programmes d'accompagnement auprès des tribunaux pour la clientèle autochtone contrevenante, notamment quant aux questions liées à la dépendance à l'alcool et aux drogues, à la violence conjugale et familiale, à la santé mentale ou à l'itinérance.	MJQ	MSP, MSSS, DPCP, Magistrature	Améliorer les services
○ <b>1.1.23</b> Adapter des outils d'information et de sensibilisation dans le cadre de la campagne de prévention en dépendances.	MSSS		Améliorer les services
○ <b>1.1.24</b> Informer et sensibiliser les femmes enceintes, celles qui souhaitent le devenir et leur entourage quant aux risques associés aux substances psychoactives.	MSSS		Améliorer les services
○ <b>1.1.25</b> Rendre accessibles les formations en soutien au déploiement de l'offre de services en dépendances pour les intervenants des communautés et des organisations autochtones.	MSSS		Améliorer les services
○ <b>1.2.7</b> Élaborer, avec les partenaires autochtones et les responsables des dossiers autochtones du réseau de la santé et des services sociaux, une stratégie visant à améliorer l'accès et la continuité des services en dépendances pour les membres des Premières Nations et les Inuits.	MSSS		Améliorer les services
○ <b>4.1.1</b> Mettre en place des activités favorisant le transfert de connaissances en matière de dépendances chez les Premières Nations et les Inuits.	MSSS		Favoriser la concertation et la recherche
○ <b>4.2.6</b> Explorer les avenues permettant de suivre l'évolution des comportements en matière de consommation de substances psychoactives et de pratique des JHA Autochtones.	MSSS		Favoriser la concertation et la recherche
○ <b>4.2.7</b> Recenser des connaissances sur les problèmes de dépendances chez les Premières Nations et les Inuits.	MSSS		Favoriser la concertation et la recherche
○ <b>4.2.8</b> Déterminer les applications possibles des connaissances recensées en matière d'intervention en dépendances chez les Premières Nations et les Inuits.	MSSS		Favoriser la concertation et la recherche
○ <b>4.2.9</b> Réaliser des recherches portant sur des thèmes ciblés en fonction des besoins de connaissances sur les dépendances chez les Premières Nations et les Inuits.	MSSS		Favoriser la concertation et la recherche

MJQ : Ministère de la Justice

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

MSP : Ministère de la Sécurité sociale

DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales